



FICHE TECHNIQUE



Appellation commerciale :

POSTE 11 CELLULE CABINET MEDICAL



DESCRIPTIE TECHNIQUE

Fonctionnalités	Le poste médical avancé est un ensemble fonctionnel destiné à faire face à un afflux de victimes, dans le cadre d'un plan ORSEC départemental . Il permet de regrouper les victimes en grand nombre pour, selon l'ampleur de la situation, les accueillir et les héberger ou bien les identifier, les enregistrer, les trier, leur délivrer les soins d'urgence puis les évacuer vers d'autres structures médicales lourdes.
------------------------	--

Spécifications techniques	Norme	NFS 61-528
	Classe	2B
	PTAC	10 000 kg

Dimensions	Longueur hors tout	6 750 mm
	Longueur utile	6 400 mm
	Largeur hors tout	2 500 mm
	Hauteur	2 400 mm

Châssis de berce	<p>Le châssis est constitué de deux longerons en I, acier à haute limite élastique composés d'une âme découpée laser et 2 plats de longerons soudés. Les rives sont prédisposées pour recevoir des arrimages supplémentaires. Cette conception unique développée et brevetée par la société BEHM permet par rapport à une conception classique en UPN fermé d'offrir plusieurs avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le châssis de berce est plus rigide de 15%. • La section des âmes est calculée pour un encombrement réduit et optimisé. • La masse de cet assemblage est inférieure de 9% et permet d'optimiser la charge utile. • Cette conception permet d'éviter les corps creux et garantit une tenue maximale à la corrosion. <p>A l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La plaque martyr en acier à haute limite élastique est renforcée d'une épaisseur de 10 mm.
------------------	---

	<ul style="list-style-type: none">• Cette plaque présente une surface maximale afin de protéger au mieux la cellule.• Une conception apportant une meilleure rigidité sur la partie qui subit le plus d'effort.• Une potence de préhension renforcée d'une traverse avec béquilles fixes.• Béquilles fixes équipées de patins larges assurant une parfaite stabilité.• Vérins stabilisateurs 3T avec manivelle amovible, situé de part et d'autre de la potence de berce permettant la mise à niveau de la cellule. Les béquilles sont équipées de niveau à bulle.
	<p>A l'arrière :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une traverse porteuse équipée de 2 ensembles de simple rouleau polyamide avec graisseurs, soit 2 rouleaux type "Ertalon".

	Soubassement de la cellule constitué par un cadre en profils de rives et traverses en acier repris par soudure dans les âmes de longerons découpés au laser.
	Multiplis bois marine 21 mm (type CTBX) phénolé 2 faces (traitées) et antidérapant.
	Plancher recouvert d'un revêtement PVC calandré, de couleur gris et de marque Taralay Compacts, imputrescible et résistant aux huiles. Finition propre, antidérapant, antistatique, classement M3 et lavable.
	Une remontée de 100 mm est prévue sur les parois latérales.

	<p>La cellule est fixée de manière définitive sur le châssis de berce. La cellule est conçue de telle manière qu'aucune déformation n'apparaisse lors des trajets hors route et lors des manœuvres de pose et de dépose. Le centre de gravité sera respecté et les charges les plus lourdes seront installées en partie basse.</p> <p>Ossature tubulaire mécano-soudé, encadrement et traverses en profilés à froid.</p> <p>Face avant :</p> <p>Panneau avant en plywood 20 mm avec traverse inférieure en acier galvanisé déportée et profil haut en "Z".</p> <p>Vérins stabilisateurs 3T avec manivelle amovible, situé de part et d'autre de la face arrière permettant la mise à niveau de la cellule. Les béquilles sont équipées de niveau à bulle.</p> <p>Toit et côtés :</p> <p>Toit et panneaux latéraux isolés en panneau 30 mm renforcé.</p> <p>Accès/fermeture :</p> <p>1 porte arrière simple battant, contour aluminium et largeur 900 mm, ferré dans son cadre aluminium laqué blanc avec 1 fermeture encastrée inox permettant d'accéder au volume "infirmier".</p> <p>Afin de faciliter l'accès, un marchepied repliable est prévu.</p> <p>1 porte latérale droite simple battant, contour aluminium et largeur 900 mm, ferré dans son cadre aluminium laqué blanc avec 1 fermeture encastrée inox d'accéder au volume "médecin".</p> <p>Afin de faciliter l'accès, un marchepied repliable est prévu.</p> <p>2 vitres à droite, teintées, ouvrantes et en verre sécurit avec store occultant sur enrouleur.</p> <p>Dimensions 800x550 mm et ouverture par projection.</p> <p>1 panneau levant à gauche, assisté par compas à gaz permettant d'accéder au volume "coffre technique".</p> <p>2 vitres à gauche, teintées, ouvrantes et en verre sécurit avec store occultant sur enrouleur.</p> <p>Dimensions 800x550 mm et ouverture par projection.</p> <p>Traitement :</p> <p>Extérieur, après préparation et apprêtage d'une peinture de finition 2 couches polyuréthane.</p> <p>Rouge RAL 3000. Toit Blanc RAL 9016.</p>
--	---

	<p>La cellule comporte 2 volumes distincts :</p> <p>Volume "médecin" sur l'avant de la cellule.</p> <p>Ce volume est isolé du volume "infirmier" par une cloison transversale équipée d'une porte coulissante.</p> <p>Il accueil à droite :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 bureau de 1500 mm avec retour d'angle de 1000 mm,• 1 meuble de bureau bas équipé de 2 tiroirs et de 2 portes,
--	---

Caractéristiques et aménagements	<ul style="list-style-type: none"> • 1 chaise de bureau "médecin", • 1 tabouret "patient", • 1 rail aéro pour le maintien de la chaise de bureau et du tabouret lors du transport de la cellule, • 4 patères (2 pour médecin et 2 pour patient).
	Il accueil à gauche :
	<ul style="list-style-type: none"> • 1 meuble de rangement 3 portes, dimensions environ lg1200xp800x800 mm, • 1 plan de travail, dimensions environ 1200x800 mm, • 1 poubelle de 40L à tiroir encastrée sous le plan de travail et avec ouverture sur le dessus, • 1 meuble de rangement 2 portes, dimensions environ lg800xp800xh800 mm, • 1 divan d'examen, dimensions environ 2000x800x60 mm avec tête amovible et fixée par velcro, • 1 distributeur de draps d'examen jetable, • 1 distributeur de papier en rouleau grand format, • 1 support pour boîte gants à usage unique de taille S à XL, • 1 distributeur de gel hydro alcoolique.
	Volume "infirmier" sur l'arrière de la cellule.
	Ce volume est isolé du volume "médecin".
	Il accueil à droite :
	<ul style="list-style-type: none"> • 1 bureau de 1500 mm avec retour d'angle de 1100 mm, • 1 meuble de bureau bas équipé d'un tiroir et d'une porte, • 1 chaise de bureau "infirmier", • 1 tabouret "patient", • 1 rail aéro pour le maintien de la chaise de bureau et du tabouret lors du transport de la cellule, • 2 patères (1 pour infirmier et 1 pour patient), • 1 placard sur toute la hauteur, largeur environ 550 mm, • 1 rail aéro pour le maintien du tabouret lors du transport de la cellule,
	Il accueil à gauche :
	<ul style="list-style-type: none"> • 1 meuble de rangement pour caisses à dossiers médicaux, dimensions environ lg2100xp550xh850 mm, • 1 meuble de rangement 1 porte, dimensions environ lg300xp550x850 mm, • 1 plan de travail, dimensions environ 2400x550 mm, • 1 poubelle de 40L à tiroir encastrée sous le plan de travail et avec ouverture sur le dessus, • 1 meuble de rangement 1 porte, dimensions environ lg500xp550xh850 mm, • 1 emplacement pour réfrigérateur, • 1 coffret électrique, • 1 distributeur de papier en rouleau grand format, • 1 support pour boîte gants à usage unique de taille S à XL, • 1 distributeur de gel hydro alcoolique.

Signalisation lumineuse	Signalisation rétro réfléchissante, classe 2, sur faces latérales. A l'avant : 1 bande verticale de 140 mm de chaque côté. A l'arrière : 2 bandes verticales de 140 mm de chaque côté et 1 bande horizontale 140 mm en haut. Pose à l'avant gauche d'une plaque d'identification et de tare.
-------------------------	---

	<p>Prise d'alimentation Maréchal DS1 située à l'avant gauche dans le coffre technique.</p> <p>Tableau électrique alimenté en énergie 220 V par le G.E. ou E.D.F. par une prise DS1 située sur la face avant. Il comprendra au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 disjoncteur différentiel 30 mA.• 1 interrupteur de commande pour l'éclairage intérieur.• 1 interrupteur de commande pour l'éclairage de zone.• 1 alimentation stabilisé 220/24V.• 2 prises 230V bâtiment.• 2 prises DS1.
--	---

Matériel électrique	<ul style="list-style-type: none"> • 1 arrêt d'urgence. <p>Installation électrique 220V contrôlée par un organisme agréé.</p>
	Prises :
	<ul style="list-style-type: none"> • 14 prises 220 V sur goulotte d'angle,
	<ul style="list-style-type: none"> • 4 prises RJ45 sur goulotte d'angle.
	Divers :
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 climatiseurs réversibles chaud/froid, panoramiques avec dôme de toit, éclairage led, contrôle du débit d'air et stores intégrés (1 climatiseur par volume).
	<ul style="list-style-type: none"> • 1 tourets 25 mètres de cable 220 V.
	<ul style="list-style-type: none"> • 1 touret 70 mètres de cable RJ45.
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 convecteurs électriques 500 W.

Documentation	Attestation SOCOTEC	Attestation de garantie
	Manuel d'utilisation	Plan d'aménagement
	Mode d'emploi des équipements	Schéma 24V et/ou 220V

GARANTIES CONTRACTUELLES		
Berce		2 ANS
Cellule		2 ANS
Equipement amovible		2 ANS
Equipement électrique		1 AN
Groupe électrogène		1 AN
Anti-corrosion		1 AN

DELAI DE LIVRAISON		
1 unité		250
2 unités		290
3 à 5 unités		310
6 à 10 unités		360